



Correctional Service of Canada BACKGROUND

Closure of Kingston Penitentiary and Regional Treatment Centre

The Correctional Service of Canada (CSC) is the federal government agency responsible for administering sentences of a term of two years or more, as imposed by the courts. CSC is responsible for managing institutions of various security levels and supervising offenders under conditional release in the community.

CSC is committed to doing its part to support the federal government's return to a balanced budget, reduce the deficit, and deliver on its commitments to Canadians. To this end, CSC carefully examined its budget and operations, and has identified a number of initiatives to meet this commitment. These initiatives enable CSC to focus resources on the organization's key priorities and core mandate, while at the same time ensuring the organization will continue delivering strong public safety results for Canadians.

On April 19, 2012, as part of the Economic Action Plan 2012, the Government of Canada announced it would be closing Kingston Penitentiary, the Regional Treatment Centre and Leclerc Institution. The decommissioning of these facilities will result in an overall cost savings to Canadians of approximately 120 million dollars per year.

Kingston Penitentiary was built in 1835. It was a maximum security facility located in Kingston, Ontario and is one of the oldest prisons in continuous use in the world. Kingston Penitentiary predates Confederation. It had four units that could accommodate 421 inmates. It sits on 8,6 hectares of land and there are 40 buildings on the property.

The co-located **Regional Treatment Centre (RTC)** was an accredited psychiatric institution situated within the perimeter security of Kingston Penitentiary. Inmates were housed in two units. The RTC opened in 1959 and could accommodate 143 inmates.

Kingston Penitentiary was not built for today's correctional system. For example, the location and design of control posts within Kingston Penitentiary did not allow for the most effective line of sight. Newer units have been designed to enhance correctional staff's ability to see down ranges and more quickly intervene to respond or prevent incidents.

The Government of Canada has made it a priority to ensure that public safety is the paramount consideration in the criminal justice system, and that includes all correctional officers and CSC staff. CSC's institutional expansions in the region – through the building of new units at existing sites – will allow improved alternatives for offender population management.

Canada



Kingston Penitentiary ceased operations as a federal correctional facility on September 30, 2013 and its decommissioning will be completed by 2015. Inmates who were located at Kingston Penitentiary were transferred to other facilities.

At the time of the announcement, CSC put in place a comprehensive plan to accommodate staff impacted by the closure, the majority of affected staff were redeployed to other facilities other institutions nearby.

At this time, no decisions have yet to be made with respect to possible future plans for the infrastructure and land.



Service correctionnel du Canada DOCUMENT D'INFORMATION

Fermeture du Pénitencier de Kingston et du Centre régional de traitement

Le Service correctionnel du Canada (SCC) est l'organisme fédéral chargé d'administrer les peines d'emprisonnement de deux ans ou plus imposées par les tribunaux. Il gère des établissements de divers niveaux de sécurité et surveille les délinquants en liberté sous condition dans la collectivité.

Le SCC est déterminé à contribuer au retour à l'équilibre budgétaire prôné par le gouvernement fédéral, réduire le déficit et respecter les engagements pris à l'égard des Canadiens. À cette fin, le SCC a soumis son budget et ses activités opérationnelles à un rigoureux examen, au terme duquel il a cerné plusieurs initiatives qui lui permettront de respecter cet engagement. Grâce à ces initiatives, le SCC pourra concentrer les ressources sur la réalisation des principales priorités de l'organisation et de son mandat de base, tout en s'assurant que l'organisation continue de fournir aux Canadiens des résultats solides en matière de sécurité publique.

Le 19 avril 2012, dans le cadre de son Plan d'action économique 2012, le Gouvernement du Canada a annoncé la fermeture du Pénitencier de Kingston, du Centre régional de traitement et de l'Établissement Leclerc. La désaffectation de ces établissements permettra aux Canadiens de réaliser des économies globales d'environ 120 millions de dollars par année.

Le Pénitencier de Kingston a été construit en 1835. Il s'agissait d'un établissement à sécurité maximale situé à Kingston, en Ontario, et est un des plus anciens établissements carcéraux encore en activité dans le monde. Le Pénitencier de Kingston a été construit avant la Confédération. Il compte quatre unités et peut accueillir 421 détenus. Il se situe sur un terrain de 8,6 hectares, et quarante bâtiments se trouvent sur la propriété.

Le Centre régional de traitement (CRT) était un établissement psychiatrique agréé situé dans le périmètre de sécurité du Pénitencier de Kingston. Les détenus étaient logés dans deux unités. Le CRT est entré en fonction en 1959 et pouvait accueillir jusqu'à 143 détenus.

Le Pénitencier de Kingston n'est pas adapté au système correctionnel d'aujourd'hui. À titre d'exemple, l'emplacement et la conception des postes de contrôle au Pénitencier de Kingston n'offraient pas un bon champ de vision. Les nouvelles unités ont été conçues pour que le personnel correctionnel ait une vue dégagée des couloirs et puisse intervenir plus rapidement pour prévenir les incidents ou y réagir.

L'une des priorités du gouvernement du Canada est de veiller à ce que la sécurité publique soit le critère prépondérant dans le système de justice pénale, et cela

Canada



comprend tous les agents correctionnels et le personnel du SCC. L'expansion des établissements du SCC dans la région, grâce à la construction de nouvelles unités dans d'autres établissements existants, permettra d'améliorer les solutions de gestion des délinquants.

Le Pénitencier de Kingston n'est plus un établissement correctionnel fédéral depuis le 30 septembre 2013, et sera entièrement désaffecté d'ici 2015. Les détenus du Pénitencier de Kingston ont été transférés dans d'autres établissements.

Au moment de l'annonce, le SCC a établi un plan exhaustif pour trouver aux employés touchés par la fermeture un poste dans d'autres établissements, et la majorité des employés touchés ont été déployés dans d'autres établissements des environs.

Pour le moment, aucune décision n'a été prise en ce qui concerne les plans futurs relatifs à l'infrastructure et aux terrains.